

Refonder l'école

Pour refonder notre système éducatif aujourd'hui en crise, **retrouver l'école de la République, celle qui instruit les élèves, leur transmet des savoirs, des compétences et des valeurs, contribue à leur insertion citoyenne, sociale et professionnelle**, Martine Aubry fera de l'éducation une priorité politique et budgétaire :

- **Priorité à l'école primaire** pour que tous les enfants maîtrisent les savoirs et les compétences fondamentales – la lecture, l'écriture, le calcul – en étant familier de l'informatique et de l'anglais.
- **Mobilisation massive contre l'échec et le décrochage**: personnalisation des parcours scolaires et des pédagogies, mise en place d'un service public de l'orientation. 100 % des élèves doivent sortir du secondaire avec une formation générale, technologique ou professionnelle.
- **Arrêt immédiat des suppressions de postes** et recrutements nouveaux de professionnels destinés à ceux qui en ont le plus besoin: le primaire, l'éducation prioritaire.
- **Un nouveau contrat avec les enseignants**: revalorisation de leur métier, reconstruction d'une véritable formation pratique initiale et continue, accroissement de l'autonomie pédagogique.
- **De nouveaux rythmes scolaires**, qui reviendront sur la réforme absurde qui a imposé les quatre jours à l'école primaire.
- **Restaurer la sécurité des établissements** en accordant un nombre suffisant de professionnels formés là où il y en a besoin, accompagnés par des emplois d'avenir pour encadrer les élèves.



« Comme vous, j'ai souffert en cette rentrée scolaire 2011. Moins de professeurs, la suppression de la carte scolaire, des classes surchargées ici et supprimées là: élèves, parents, enseignants payent au prix fort l'abandon de l'école. **Pour refaire de la France une grande nation éducative, je suis prête.** »

Martine Aubry, Toulouse, 7 septembre 2011

Les 9 et 16 octobre 2011 je vote Martine AUBRY aux Primaires citoyennes !

Qui peut voter ?

Tous les citoyens français inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre 2010. Le jour du vote, il suffit de s'acquitter d'une participation aux frais d'organisation de 1 € minimum et de signer une charte d'adhésion aux valeurs de la gauche. Pourront également voter tous les mineurs ayant 18 ans au moment de la Présidentielle, ainsi que les mineurs et les étrangers adhérents du PS ou du MJS. Des modalités de vote existent pour les Français qui résident à l'étranger.

Comment ça marche ?

Les Primaires auront lieu les dimanches 9 et 16 octobre. Une convention d'investiture et de rassemblement se tiendra à l'issue du scrutin.

Où voter ?

Un site dédié, lesprimairescitoyennes.fr, vous permettra de trouver votre bureau de vote.

Faites un don pour la campagne de Martine AUBRY:

Les dons doivent être adressés par chèque à l'ordre de l'AFPCMA à:
AFPCMA 25, rue Buffon 75005 PARIS

Les dons à l'AFPCMA ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66 % des sommes versées (dans la limite de 20 % du revenu imposable). Par exemple en donnant 75 euros, vous pourrez déduire 50 euros de votre imposition sur vos revenus 2011.

* Conformément à la loi, seuls sont autorisés les dons d'une personne physique, dans la limite d'un plafond de 7500 euros.